

# Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

## INSCRIPTION

✓ Une fois l'évaluation acceptée et le contrat signé, l'école de conduite procède à l'inscription. L'élève doit en premier lieu travailler et obtenir son code.

## PUBLIC CONCERNÉ

✓ À partir de quinze ans pour les conduites accompagnée, de dix-sept ans pour le permis B traditionnel.

## LA FORMATION THÉORIQUE

✓ Disponible en distanciel par un accès à 151 séries avec thématiques d'ENPC ; individuel

✓ Code en salle (box ENPC) et correction automatique ; collectif.

Horaires : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 19h. Le samedi de 10h à 13h.

✓ Cours et animations menés par un enseignant de la conduite le samedi de 8h à 10h ; collectif sur inscription.

Ces trois moyens de formations offrent un suivi personnalisé de la progression et l'assiduité de chaque élève grâce à un suivi instantané par internet de la formation en distanciel et dans un cahier pour le code en salle. Les cours et animations font l'objet d'une feuille d'émargement.

Les thèmes des cours font l'objet d'un affichage dans le hall d'entrée.

## LA FORMATION PRATIQUE

✓ L'apprentissage de la conduite se déroule en quatre étapes générales, divisées en objectifs, lesquels font l'objet d'un affichage dans le hall et figurent dans le livret d'apprentissage de l'élève. Cette formation s'opère en présentiel et en individuel. Les horaires de cours sont les suivants :

Mardi, mercredi jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 20h. Le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

✓ Pendant la phase pratique, selon son niveau, l'élève sera amené à conduire :

- En rase campagne (peu de circulation, idéal pour la première étape)
- En ville (partage de la chaussée avec les autres usagers, manœuvres...)
- Sur voie rapide, autoroute
- La nuit
- Par temps de pluie, de neige, de brouillard... qui permet la manipulation des divers accessoires du véhicule.